



Mauvaise prestation chez une chaine optique

Par **paolina**, le **02/06/2009** à **22:37**

Bonjour,

Je profite d'être sur ce site pour poser une nouvelle question : comment faire pour obtenir un remboursement du montant de mes verres montés n'importe comment par une grande chaine optique, et obtenir réparation puisque j'ai gardé plus d'un an ces verres, pensant que s'était moi qui avait des problèmes oculaires car je fais énormément de saisie sur ordinateur au quotidien, ce qui m'a obligé de faire de la rééducation orthoptique. Je vous remercie, par avance de bien vouloir apporter une réponse, car le prix des verres est excessivement chère et peu remboursés par la sécurité sociale et la mutuelle. Puis je demander à la sécurité sociale d'intervenir pour ce remboursement, il est bien entendu que je ne risque pas de leur donner la preuve en leur laissant ou même en leur envoyant les lunettes qui sont la preuve de leur négligence et du mépris qu'ils peuvent avoir de leur client.